



TOURNOI DE HANDBALL AUDONIEN le Samedi 08 Février 2020

CHARTRE et REGLEMENT

L'USMA HANDBALL organise le samedi 08 Février 2020 la première édition du Tournoi Handball « Ramène ta copine, ta voisine, ta tantine... » au Gymnase du Grand Parc, 7 rue Gisèle Halimi à Saint-Ouen. Toute inscription à cet événement implique l'acceptation tacite du règlement suivant:

ARTICLE 1

Le tournoi est ouvert à toute personne âgée de 12 ans minimum. Les équipes sont exclusivement féminines, avec 2 joueuses du club maximum. Les équipes sont constituées de minimum 4 joueuses et de 6 joueuses maximum.

ARTICLE 2

La validation de votre inscription se fera 72h après votre préinscription via le lien Google Form. Les premières équipes préinscrites seront retenues et une liste d'attente sera établie en cas de désistement. Vous recevrez un sms pour la confirmation ou la mise en liste d'attente de votre équipe.

ARTICLE 3

Les frais d'inscription s'élèvent à 2 euros par participante.

Le règlement s'effectue :

- * par espèce (pièce de 50 centimes minimum)
- * par chèque à l'ordre de : USMA HANDBALL

Le bulletin d'inscription accompagné du chèque doit être remis sur place avant le début du tournoi (fourni le jour J). L'inscription sera effective qu'après réception de l'ensemble du règlement et des documents.

ARTICLE 4

Le début des matchs est prévu à 15 h 00. Le gymnase sera ouvert à partir de 14h00.

ARTICLE 5

Les participants peuvent être licenciés du club ou non, chaque équipe doit avoir un responsable adulte qui sera garant de celle-ci, une licence événementielle sera créée pour toutes les personnes non licenciées en FFHB. Chaque joueuse doit être en possession d'une pièce d'identité.

ARTICLE 6

Chaque équipe doit être en tenue sportive permettant de jouer sans risque sur le terrain.

ARTICLE 7

Les joueuses seront affiliées à une seule équipe sans possibilité de changement durant le tournoi. Toute joueuse ne respectant pas cette règle sera exclue du tournoi et entraînera l'exclusion immédiate des équipes dans lesquelles elle aura évolué.

ARTICLE 8

Les règles du jeu sont les mêmes que les règles habituelles d'un match de Handball avec une particularité, le jeu est sans contact. La durée des matchs sera de 8 à 10 minutes sans mi-temps. Cependant, le régime des sanctions est quelque peu modifié, à savoir :

- 2 minutes = 1 minute d'exclusion

Par contre, si un carton rouge est dû à une insulte, bagarre, outrage ou autre comportement anormal, la joueuse sera exclue définitivement du tournoi. Chaque match est arbitré par un arbitre volontaire (du club ou des équipes).

ARTICLE 9

Les équipes non présentes au moment du coup d'envoi d'un match les concernant se verront automatiquement créditées d'une défaite.

ARTICLE 10

Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, de perte pouvant survenir pendant la durée du tournoi.

ARTICLE 11

Des défis équipes seront mis en place durant les temps de pose. Les équipes se verront remettre des récompenses en fonction de plusieurs critères :

- La coupe du fair-play
- La coupe du vainqueur tournoi
- La coupe du vainqueur des défis

ARTICLE 12

Il est rappelé aux joueuses qu'elles ont la possibilité de se rafraîchir et de grignoter sur place.

RAPPEL: Les bouteilles en verre (bières, boissons gazeuses..) et l'apport de nourriture sont strictement interdits dans l'enceinte du complexe sportif. Les responsables du tournoi se réservent le droit d'exclure les participants pour non-respect de cet article.

ARTICLE 13 : Droits à l'image

Tout participant renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image ultérieurement, à des fins de promotion de l'évènement. Le comité d'organisation se réserve le droit d'apporter des modifications (temps de jeu...), selon les circonstances, de manière à assurer le bon déroulement du tournoi.

